

75

971.471
Z 11 ha

**SAINT-ZACHARIE
DE
METGERMETTE**

HIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN



QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE
103, rue Sainte-Anne, 103

1909

P971.471
Z 11 ha

SAINT-ZACHARIE
DE
METGERMETTE

S. Ducharme - 20/4/19 - 168
HIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE
103, rue Sainte-Anne, 103

1909

AVANT-PROPOS

Vers la fin de l'été 1909, une colonie française faisait l'ascension de la route qui relie le village de Saint-Côme au village de Saint-Zacharie, dans le comté de Beauce. En disant l'ascension, nous n'exagérons pas : c'est une succession de montées, tantôt douces, tantôt rapides, qui aboutissent finalement à une altitude de dix-huit cents pieds au-dessus du fleuve.

Le cocher qui, en bon Canadien, décrivait aux voyageurs les beautés du "Pays des Neiges", leur expliquait ainsi la situation de Saint-Zacharie : "Le village est placé si haut qu'on peut y poigner la patte des anges !" On ne saurait mieux dire : cette phrase vaut une peinture.

Ce voyage fut une révélation pour les Français. Ils ne se lassaient pas d'admirer les vastes champs d'avoine, les plantureux jardins potagers. Mais quoi ! n'est-ce pas là un coin de la douce Bretagne, la petite Patrie tant chère ? Oui, voilà des pommiers qui ploient sous le fardeau d'une opulente récolte. On ne peut les compter ; chaque verger, chaque enclos a ses

pommiers. C'est, à plus de neuf cents lieues, une vision enchantée de la terre d'Arvor.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?...

Il est difficile de décrire les impressions de l'étranger, colon ou proscrit, qui retrouve, à mille lieues de son pays, les paysages de la terre natale. Ses yeux,—ou plutôt son cœur,—leur prête un charme mélancolique, mélange de douceur et de regrets. Hâtons-nous d'ajouter, à l'honneur des Canadiens-Français, que la nostalgie de l'émigrant français est bientôt guérie par la sympathique hospitalité qui fleurit encore aujourd'hui sur les bords du Saint-Laurent, ainsi qu'aux premiers jours de la Nouvelle-France.

Mais il est temps d'écouter un chroniqueur documenté qui, dans une étude aussi approfondie qu'intéressante, va nous initier à l'histoire du canton de Metgermette, et particulièrement à celle de la paroisse de Saint-Zacharie.

Le canton de Metgermette

Le canton de Metgermette, situé à l'extrême limite de la Beauce, sur la frontière du Maine, est borné au nord et au nord-est, par les cantons de Watford et de Langevin, à l'est, par la rivière Saint-Jean, au sud, par la rivière Metgermette qui sépare Metgermette-Nord et Metgermette-Sud, à l'ouest, par le canton Linière. Metgermette est un grand canton divisé en deux parties, dont l'une appartient au comté de Dorchester en ce qui concerne le parlement fédéral, et au comté de Beauce pour toutes autres fins : c'est Metgermette-Nord ; l'autre partie se nomme Metgermette-Sud.

Un cours d'eau flottable, la petite Abénakis servant de décharge à plusieurs lacs, traverse le canton de l'est à l'ouest. Des lacs nombreux, de forme assez régulièrement ovale, ouvrent dans ces solitudes de grands yeux noirs et profonds qui, hier encore, n'avaient réfléchi que

l'image des arbres et les splendeurs du ciel. Aujourd'hui, des demeures coquettes, de riches troupeaux, de grasses moissons s'y mirent à l'envi. Au centre du canton se trouve le couronnement des hauteurs. Quatre lacs situés en quadrilatère se déchargent chacun dans un sens inverse et dans la direction des quatre points cardinaux. Ce plateau est boisé principalement en érables de la plus haute futaie, en lourds merisiers et en épinettes. Le cèdre y abonde également ; le pin y est plus rare, en revanche ceux qui s'y trouvent sont de la famille des géants, et mesurent très fréquemment au-delà de quatre pieds de diamètre à leur base, et portent leur tête altière jusque dans les nues, véritables colonnes supportant la voûte du ciel.

Les essences et la qualité du bois attestent un sol riche et fécond. Presque partout, la couche de terre arable est profonde, les roches assez rares. Dans les vallées, la terre est le plus souvent grise : de l'humus sablonneux, terrain plein de promesses, souvent humide, dont le défrichage peut être pénible, mais le drainage, d'un travail insignifiant.

En résumé, le canton de Metgermette est éminemment propre à l'agriculture et à l'horticulture. Légumes et céréales y donnent des produits qui peuvent rivaliser avec ceux des plus célèbres régions agricoles du Canada.

A Saint-Zacharie, le cultivateur est "jardineux". Il est fier de ses carottes, de ses "na-

veaux”, de ses melons, et volontiers il reçoit l'éloge de l'amateur. L'humanité est toujours et partout la même : ainsi Dioclétien, dans ses jardins de Salone, oubliait les pompes de l'empire romain. Quand on songe que vingt-cinq années à peine se sont écoulées depuis le jour où le premier arbre abattu à Saint-Zacharie devint une croix, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de la ténacité du colon ou de la fécondité du sol. Cette fertilité exceptionnelle dédommage au centuple le colon des peines et des sacrifices de toute nature que lui a coûtés le déboisement de son lot.

Compagnie Franco-Canadienne

C'est à un Français, M. Victor Vannier, que revient l'honneur d'avoir entamé la forêt vierge, le 2 novembre 1873. L'heure venait de sonner où le génie et le travail allaient ouvrir de vastes domaines à la civilisation. Il avait fallu à l'initiateur, plus de sept années de démarches, de recherches, de combinaisons de tout genre pour atteindre ce résultat. Dès l'automne de l'année 1872, M. Vannier visitait le canton de Metgermette, “ accompagné de M. André Gings, entrepreneur de bâtisses de Québec, de “ M. Fortin, agent des Terres de la Couronne, “ de M. Edmond Fréchette, avocat et d'un chasseur de Saint-Georges, M. Pierre Gilbert, qui “ leur servit de guide. Il revint enchanté de

“ cette première excursion et en fit un rapport
“ qui attira l’attention publique sur un canton
“ dont le nom était inconnu de la plupart des
“ Canadiens.”

Désormais, l’ère de la colonisation était ouverte pour le canton de Metgermette. M. Vannier obtint du gouvernement Chauveau une concession de trois cent vingt mille acres ; en retour, il s’engagea à faire venir chaque année deux cents familles, pendant huit années consécutives, et à les établir au fur et à mesure sur le terrain désigné. L’entreprise fut menée avec vigueur.

En octobre 1873, M. Vannier, remettant le pied sur le sol canadien, disait aux nombreux amis accourus pour saluer son retour : “ Me voici Canadien pour toujours, à jamais ! ” Il a tenu parole. Le 2 novembre, il commençait l’attaque de la forêt, avec une première escouade de quinze hommes. Partant du rang Saint-Antoine, dans la paroisse de Saint-Georges, ils s’avancèrent par un chemin de sucrerie qui traverse tout le canton Watford, tout le canton de Metgermette et pénètre jusque dans l’Etat du Maine.

Haches, pics et provisions sur l’épaule, les vaillants défricheurs, après une journée et demie d’une marche fatigante, arrivèrent à un ancien camp abandonné qu’ils réparèrent en toute hâte, pour se mettre à l’abri des injures du temps. En même temps, les bûcherons se mirent à

l'abattage du bois. L'ardeur des vaillants pionniers était grande, leur nombre augmenta rapidement. De quinze, il s'éleva bientôt à quarante hommes de toutes mains : charpentiers, menuisiers, mineurs, bûcherons, forgerons, avec les chefs d'équipe et les ingénieurs. La perspective d'établir une famille sur un lot de ce sol privilégié communiquait à ces ouvriers de la première heure un entrain et une ardeur irrésistibles ; la chanson du travail s'élevait des profondeurs de la solitude qui n'avait retenti jusque-là que des cris des oiseaux, des hurlements des fauves et des chants de guerre des Indiens.

Les travaux de défrichement et de construction marchent de front ; en même temps qu'elle s'attaque aux géants de la forêt, la vaillante équipe construit et installe un moulin à scie, sous la direction de M. Georges Larochelle, de Saint-Anselme. De gentilles maisonnettes s'élèvent sur les rives du lac Abénakis, attendant les premiers colons français. Les familles Vannier, Boutet, LeBreton, Boudoux, Dumain s'établissent sur des lots dont les défrichements suffisent à l'entretien de quelques personnes. Deux cents acres de forêts abattues, une vingtaine d'habitations : c'était l'âge d'or de la Compagnie Franco-Canadienne.

Puis, les progrès s'arrêtent, les rangs des travailleurs s'éclaircissent ; bientôt la famille Vannier, fidèle à la parole de son chef, demeure

seule, après avoir vu s'échapper l'espoir de voir des compatriotes impatiemment attendus.

A quelles causes doit-on attribuer l'échec des colons français dans le canton de Metgermette ? Il serait injuste de l'attribuer à l'inconstance, à l'apathie, ou toute autre raison semblable, étant donné l'énergie, la ténacité, l'endurance du paysan français. La rigueur du climat, l'éloignement de Québec, la difficulté de transporter au milieu des bois les machines et les outils, la parcimonie du gouvernement, suffisent à expliquer l'insuccès de l'entreprise. Vaincus par le climat, par un travail au-dessus de leurs forces, découragés par l'inertie de ceux-là mêmes qui devaient être leur appui naturel, les premiers colons de Metgermette s'éloignèrent à regret de cette terre où ils se promettaient une seconde patrie.

Monsieur Vannier resta donc seul au fond de la grande forêt, vaincu mais non découragé, attendant l'aide que la Providence ne refuse jamais aux hommes de coeur.

Arrivée des colons canadiens

Son attente ne fut pas de longue durée : Des Canadiens succèdent à la Compagnie Franco-Canadienne. Ces vigoureux colons, familiarisés avec leur climat septentrional et initiés de longue date aux meilleures méthodes de défrichement et de colonisation, entreprennent avec

succès la lutte contre la nature sauvage. Le gouvernement s'intéresse à l'entreprise et accorde sans difficulté des concessions de lots, et bientôt sont comblés les vides créés par le départ des colons français. C'est par la main de ces intrépides défricheurs qu'eut lieu la première culture sérieuse.

Le premier colon canadien qui s'établit à Saint-Zacharie de Metgermette, Ferréol Couture et son épouse Martine Talbot, étaient âgés de cinquante-sept ans. L'année 1880 vit arriver les familles Fortin, Maranda, Morin, Laroche, qui se fixent sur les lots, à partir de 44 à 53 dans le VIIIe de Metgermette-Nord. Dans le cours de cette année commencent les défrichements dans le septième rang ; le premier colon qui s'y établit fut David Allen avec sa famille composée de son épouse et de sept enfants. Mais il faut au Canadien le culte religieux, l'église, son clocher ; il lui faut le missionnaire. Son esprit éminemment religieux confond dans un même culte la religion, la famille et la patrie : sublime trinité, noble inspiratrice de tous les dévouements.

L'Eglise catholique, à l'imitation de son divin Fondateur, témoigne une prédilection touchante à ses enfants faibles et opprimés, à ceux que la fortune ou leur condition privent des avantages communs à la société. Aussi les colons de Metgermette ne tardèrent-ils pas à recevoir la visite bénie des ministres de la religion.

Il n'y a pas d'église, pas même de chapelle provisoire ; néanmoins, le 14 décembre 1875, M. l'abbé Ferdinand Catellier, curé de Saint-Georges, célèbre sur les bords du lac Abénakis, dans la demeure de M. Vannier, la première messe offerte à la gloire de Dieu, sous l'ombre des grands bois, dans les profondeurs inexplo- rées de Metgermette. L'année suivante, le 19 mars 1876, M. l'abbé N. Parent, vicaire à Saint-Georges, y chante une grand'messe en l'honneur du glorieux Chef de la Sainte-Famille. C'était à la période critique de la Compagnie Franco-Canadienne, époque douloureuse qui vit la ruine de belles illusions, d'espérances plus belles encore. Encore quatre années de péripé- ties de toutes sortes et la religion prendra pos- session de ce coin de terre et fera fleurir la solitude.

Un éminent religieux, le Père Zacharie Lacasse, O. M. I., l'apôtre de la colonisation, selon la parole de Monseigneur Elzéar Alexan- dre Taschereau, archevêque de Québec, imprima à la colonie de Metgermette une impulsion aussi vigoureuse qu'intelligente qui décida de son aven- nir. Sa parole ardente fait vibrer les cœurs de ses auditeurs, et les jeunes gens des paroisses de la Beauce situées le long de la rivière Chaudière sont électrisés par cette voix patriotique : “ Em- parons-nous du sol ”, telle fut la conclusion de cette croisade de la colonisation, et de jeunes

et infatigables pionniers s'élancent à la conquête de la forêt.

Le Père Lacasse stimule l'ardeur des colons par sa présence et ses discours. Le 6 novembre 1880, il célèbre la sainte messe dans le salon de Monsieur Victor Vannier ; le lendemain, c'est dans le campement de M. Esdras Roy, dans le VI^e rang, que le Saint Sacrifice est offert pour la quatrième fois dans les bois de Metgermette. Le besoin d'un centre religieux se faisait sentir ; l'ardent missionnaire mit tout en œuvre pour procurer à la jeune colonie cet élément indispensable. L'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Joseph-de-Beauce, possesseur du lot 31, dans le Ve rang de Metgermette-Nord, donne le terrain pour l'érection de la future fabrique. Le sept novembre 1880, une Croix fabriquée avec le premier arbre abattu sur ce lot, fut plantée par le Père Lacasse sur la limite du terrain de la fabrique et celui d'Abraham Poulin, ancien serviteur de M. l'abbé Martel, puis son protégé, devenu acquéreur des trois lots qui occupent le centre de Saint-Zacharie à l'heure actuelle.

L'élan imprimé ne se ralentit plus. La Société de la Colonisation, nouvellement fondée par Mgr l'archevêque E. A. Taschereau, et la Propagation de la Foi viennent en aide à la générosité des colons, pour assurer l'entretien du prêtre colonisateur appelé à ce nouveau poste. L'autorité diocésaine décide d'envoyer

le premier curé de Saint-Zacharie à son poste, dans le courant de l'année 1881. Pendant le mois de mars de la même année, les Révérends L. A. Martel et B. Bernier viennent donner une mission et la communion pascale aux colons déjà établis. Ils communierent trente personnes chez M. Victor Vannier.

Une nouvelle famille, originaire de Saint-Joseph de Beauce, s'était implantée en pleine forêt, bien loin de celles qui s'étaient précédemment établies sur le lot trente-deux, dans le VI^e rang. C'était M. François Gagné, son épouse Philomène Cloutier et leurs huit enfants : trois fils et cinq filles. (18 mars 1881).

Premier Curé

Le Père Lacasse a désigné l'emplacement de l'église. Mgr l'Archevêque de Québec nomme le premier missionnaire chargé de résider dans la colonie. C'est M. l'abbé Prosper-Marcel Meunier, vicaire à Sainte-Marie de Beauce. Il rejoint son poste le 15 juin 1881, veille de la Fête-Dieu, accompagné du R. P. Lacasse, de M. l'abbé Pierre Théberge, ecclésiastique de Sainte-Marie-de-Beauce, et de quelques nouveaux explorateurs.

Tout était à créer sur la terre de fabrique : pas d'église, pas de maisons, pas de cimetière. Mais à quatre milles, sur les rives du lac Abénakis, il y avait les habitations françaises. Le

missionnaire s'y installe provisoirement dans une maison abandonnée, de vingt-cinq pieds de long sur vingt de large, à un seul étage, (lot 41, VIIIe rang.) On s'imagine le déplorable état de cette maison inhabitée ; grâce à l'industrielle activité de quelques braves Canadiennes, la toilette du nouveau presbytère est achevée pour l'heure du coucher. Quelques matelas jetés sur le plancher, voilà toute la literie du missionnaire. Le Maître ne fut pas mieux partagé que son serviteur : le grenier de l'humble maison devint le temple de Celui que le Ciel ne peut contenir.

Dès le lendemain, le nouveau curé célèbre la sainte messe dans cette chapelle digne des temps primitifs. Vingt personnes à peine peuvent pénétrer dans le temple improvisé ; les autres doivent se caser, qui dans l'escalier, qui à l'étage inférieur. A neuf heures et demie, une centaine de personnes étant arrivées pour assister à la sainte messe, il fallut changer de local pour la circonstance, et installer l'autel à l'étage supérieur du moulin construit par les Français.

Choix du Titulaire de St-Zacharie

Le R. P. Lacasse célèbre la sainte messe, le premier missionnaire fait le prône, les annonces, le sermon, et annonce aux fidèles que le patron de la mission de Metgermette est doré-

navant Saint Zacharie, pape et martyr, dont la fête se célèbre le 15 mars. Ce saint Patron a été choisi en l'honneur du Père Zacharie Lacasse, en reconnaissance des services rendus à la colonisation par ce dévoué missionnaire. Puis une procession solennelle en l'honneur du Saint-Sacrement est annoncée pour la fin de la messe.

Cette pieuse démonstration remplit de joie et de reconnaissance le cœur des nouveaux colons. Plus d'un regard se mouilla de douces larmes en voyant le bon Dieu parcourir pour la première fois une partie du territoire enlevé à la forêt. Deux reposoirs avaient été préparés chez Monsieur Vannier et chez M. François Fortin. Comme chez les peuplades du Paraguay, le Dieu du tabernacle y prit plaisir à habiter sous des tentes de feuillage. Les colons emportèrent de cette belle cérémonie un surcroît d'ardeur et de courage, en même temps que le plus touchant souvenir : le bon Dieu avait pris solennellement possession de la terre de Metgermette.

Le missionnaire continue à célébrer les saints Mystères dans le haut de sa maison, jusqu'au vingt-quatre septembre de la même année, époque où l'on transforma en chapelle une maison voisine située au milieu du trait-carré. Cette chapelle fut tapissée et embellie d'un magnifique "Chemin de la Croix", don généreux de M. l'abbé Pierre Théberge et de

madame Vve Montminy, de Saint-Anselme de Dorchester. L'autel en bois, recouvert de tapisserie, avait été fabriqué dans l'espace d'une demi-journée, par M. John Gosselin, jeune homme pieux et adroit qui avait offert ses services pour administrer l'intérieur de la demeure du missionnaire.

Une visite imprévue

Le huit septembre 1881 réservait une grande surprise aux colons de Saint-Zacharie. Monseigneur Taschereau, de passage à Saint-Georges, pour la bénédiction du couvent, voulut donner aux vaillants défricheurs de Metgermette un témoignage de sa paternelle sollicitude. Il partit dans l'après-midi accompagné du curé-missionnaire ; à huit heures du soir, ils atteignaient la résidence provisoire de M. l'abbé Meunier.

Le lendemain, après avoir célébré le saint Sacrifice dans l'humble chapelle de la Mission, Sa Grandeur se rendit sur l'emplacement de la future église ; le voyage se fit cette fois, partie en canot, partie à pied. Cette visite inattendue donna un grand encouragement aux colons. A midi, Sa Grandeur était de retour de ce pénible et consolant voyage, et reprenait, avec le même compagnon de route, la direction de Saint-Georges, par le "Chemin des Français et la route du rang Saint-Antoine, jusqu'à l'église.

Construction d'un presbytère-chapelle

Le jeune curé de Saint-Zacharie déploya la plus grande activité pour l'établissement de la paroisse naissante. Il obtint de la Société de la Colonisation un secours extraordinaire qui lui permit de commencer la construction d'un presbytère-chapelle, près de l'emplacement déjà choisi de la future église. Avec le subside de six cents piastres que donne cette Société, les bois et autres matériaux de construction étant fournis par les colons, la construction de la nouvelle bâtisse est assurée.

Les travaux commencèrent le quinze juillet 1882 ; huit jours plus tard, l'édifice était debout, mesurant quarante-cinq pieds de long sur trente-cinq pieds de large. Il doit comprendre deux étages avec toit mansard ; hauteur totale quatorze pieds.

Monsieur François Gagné, déjà établi à Saint-Zacharie, fut engagé comme charpentier et prit la direction des travaux. Il fit tout et si bien que tout fut achevé pour le sept octobre de la même année. Ce jour-là, la messe fut célébrée pour la dernière fois dans l'humble chapelle provisoire, sur les bords du lac Abénaquis.

Le huit octobre eut lieu la bénédiction de la Chapelle, aussitôt suivie de la première messe : c'était un grand pas pour la jeune colonie ;

mais elle ne sera satisfaite que le jour où elle pourra rivaliser sous tous rapports avec les anciennes paroisses de la Beauce.

Bénédiction du cimetière

Maintenant que les habitants de Saint-Zacharie ont donné une demeure au bon Dieu et à leur missionnaire, ils songent à préparer la cité des morts, car elle ne tarde pas à être plus peuplée que la cité des vivants. Le seize octobre 1882, le révérend M. Meunier, autorisé par Mgr l'Archevêque de Québec, bénit avec les solennités prescrites le premier cimetière de Saint-Zacharie. C'est un terrain de cinquante pieds de front sur soixante-deux de profondeur. Quarante personnes assistaient à la cérémonie.

Aujourd'hui, ce petit cimetière est devenu trop étroit. Depuis plusieurs années, il a fallu choisir un nouveau champ de repos, plus vaste que le premier ; mais c'est avec une profonde émotion que l'on visite le champ d'honneur où reposent sous leurs tombes gazonnées, à l'ombre de la croix, ceux qui, par leurs vertus, leurs fatigues et leurs travaux, furent les fondateurs de la paroisse de Saint-Zacharie. Héros ignorés, reposez doucement au sein de la terre ouverte par vos vaillantes mains, en attendant le signal du suprême réveil. Quand le Maître de la grande moisson humaine viendra rendre

à chacun suivant ses œuvres, vos fils se lèveront nombreux et proclameront vos glorieux et féconds labeurs.

Election des Syndics

Le vingt-quatre décembre 1882, à l'issue de la messe paroissiale, a lieu, dans la chapelle, une assemblée des colons et tenanciers, pour procéder à l'élection de deux Syndics qui devront à l'avenir, de concert avec le curé, administrer et régir les entreprises publiques de la Mission. Après la votation faite en présence de M. le curé et de deux témoins, MM. Isidore Giguère et Joseph Morin, fils de Simon Morin, furent élus à la majorité des voix. Le résultat de l'élection fut proclamé séance tenante et les nouveaux syndics installés en charge.

Le travail préliminaire de l'organisation de Saint-Zacharie est terminé. Les colons continuent leurs travaux de défrichement avec une louable émulation ; les jeunes gens secondent leurs parents, la forêt recule ; bientôt, les rangs VIII, IX, VII, VI, V se développent régulièrement. De vastes étendues d'abattis s'aperçoivent par ci par là, jalonnant de futures voies qui établiront les rangs de demain.

Au village, un travail sérieux avait été fait sur la terre de la fabrique, par les ordres de M. l'abbé L. A. Martel, de Saint-Joseph de Beauce, ainsi que sur le lot voisin, propriété de l'ancien

serviteur du curé de Saint-Joseph-de-Beauce.

Les récoltes de sucre, de céréales, de grains, de foin viennent rémunérer les travailleurs de leurs pénibles travaux. Saint-Zacharie commence à prendre place dans la catégorie des paroisses, non seulement riches en espérances, mais en résultats pratiques. Il faudra bientôt songer à l'organisation régulière, canonique et civile de la paroisse. Le curé résident, après avoir sondé les dispositions de ses colons-paroissiens, dresse une requête de la majorité des francs-tenanciers, résidents et non-résidents. Cette démarche fut couronnée de succès, ainsi que l'attestent les documents ci-après, émanant l'un de l'autorité ecclésiastique, l'autre de l'autorité civile.

Erection canonique

Elzéar Alexandre Taschereau, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, archevêque de Québec.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu :

1o La requête en date du quatorzième jour de février dernier (1888) à nous présentée au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers d'une partie ci-après désignée du canton de Metgermette-Nord, comté et district

de Beauce, la dite requête demandant l'érection du dit territoire en paroisse, pour les raisons y énoncées ;

20. Notre commission en date du 16 février dernier (1888), chargeant M. l'abbé B. Bernier, curé de Saint-Georges, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête et d'en dresser un procès-verbal " de commodo et incommodo " ;

30. Le certificat signé du sieur David Allen, d'un avis lu publiquement et affiché dimanche, 26 février et dimanche 4 mars de la présente année, à l'issue du service divin du matin, à la porte de la chapelle de Saint-Zacharie, le dit avis convoquant les intéressés, pour ou contre la dite requête, à une assemblée, pour le jeudi, huitième jour du présent mois de mars, à dix heures du matin, auprès de la chapelle de Metgermette-Nord.

40. Le procès-verbal " de commodo et incommodo " du dit abbé Bernard Bernier, en date du huitième jour du présent mois de mars, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la dite requête.

En conséquence, Nous avons érigé et érigeons, par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de " Saint-Zacharie ", dont la fête se célèbre le quinzième jour de mars, la susdite partie du canton de Metgermette-Nord, comprenant une étendue de territoire d'environ

dix milles de front sur environ neuf milles de profondeur, bornée comme suit, savoir :

“ Vers le nord-ouest, par le canton de Watford et par la ligne de séparation entre les rangs X et XI du canton de Metgermette-Nord ; vers le nord-est, par le canton Langevin ; vers l'est, par la rivière Saint-Jean qui sépare le Canada des Etats-Unis ; vers le sud-est, par la ligne de séparation entre les rangs I et II du dit canton de Metgermette-Nord ; vers le sud-ouest, par le canton Linière.”

Pendant les premières années de la mission de Saint-Zacharie, le budget du culte n'avait pas été bien élevé ; qu'on en juge : \$138.00 en deux ans et demi. Fort heureusement, des dons en linge d'autel, ornements, statues, même en argent de la Propagation de la Foi, de la Société de Colonisation, des paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Joseph de Beauce, vinrent s'ajouter au chiffre ci-dessus et donner un total de \$1,283.28. Il faut y ajouter la part de Saint-Roch de Québec où fut bénite la première cloche destinée à Saint-Zacharie, coût \$275.00. La rente des bancs donnait un revenu de \$46.00 ; trente-deux grand'messes avaient été célébrées en trente mois. Ce modeste revenu est loin de faire prévoir celui qui sera atteint par la suite.

En l'année 1890, la dernière passée à Saint-Zacharie par le curé-fondateur, le revenu annuel des bancs était monté à \$229.14. Les libéralités

du début avaient pris une autre direction, mais la paroisse, régulièrement érigée au civil et au canonique, se suffisait à elle-même et pouvait songer sérieusement à se lancer en de nouvelles entreprises.

Avis pour l'Erection civile de la Paroisse

Au prône de la messe paroissiale, les dimanches huit et quinze avril 1888, Monsieur l'abbé Prosper Meunier, curé d'office lut l'avis ci-après :

“ Les personnes intéressées à l'érection civile et la reconnaissance civile de la paroisse de Saint-Zacharie, sont informées que, sous trente jours, et un jour plus tard si le trentième jour est un dimanche ou un jour de fête d'obligation, après la seconde lecture du décret d'érection canonique de la dite paroisse, dix ou la majorité des habitants francs-tenanciers mentionnés dans la requête à l'autorité ecclésiastique pour l'obtention du dit décret canonique, s'adresseront aux commissaires civils pour l'érection des paroisses et la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières, dans l'archidiocèse catholique romain de Québec, à l'effet d'obtenir la reconnaissance civile du dit décret et que toutes personnes ayant ou croyant avoir quelque opposition ou réclamation à faire à la

dite reconnaissance civile, seront tenues de les filer et déposer avant l'expiration des dits trente jours entre les mains du dit secrétaire des dits commissaires civils, à défaut de quoi elles seront pour toujours forcloses du droit de le faire."

Le 18 juin de la même année, le Cardinal E. A. Taschereau, de passage dans la paroisse, après avoir donné la Confirmation, prit connaissance de l'état financier des affaires, alloua les comptes de la fabrique pour les années 1884-1885-1886-1887, constata que les revenus étaient considérablement augmentés, la dette passive n'étant plus que de \$100.00 au 1er janvier 1888. Son Eminence, après avoir félicité qui de droit, recommanda de prendre, aussitôt que possible, des mesures pour construire une église, dont le besoin devient de plus en plus urgent.

Huit jours plus tôt avait eu lieu l'élection des marguilliers.

Election des marguilliers

Une assemblée de francs-tenanciers s'était tenue au presbytère le 10 juin 1888, en vertu d'une ordonnance de Son Eminence en date du 24 mai 1888, afin de procéder à l'élection de huit marguilliers. Furent élus : Messieurs Ferréol Couture, Thomas Drolet, Edouard Lachance, Michel Fortier, David Allen, senior, François Gagné, senior, Isidore Giguère, Achille

Fortier. On choisit ensuite ceux qui devaient être proclamés marguilliers du banc de l'œuvre ; ce furent MM. Isidore Giguère, marguillier en office, le second, David Allen, le troisième François Gagné.

On s'était trop hâté : L'élection des officiers doit suivre et non précéder la proclamation de l'Erection Civile de la Paroisse par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Il fallut donc convoquer une nouvelle assemblée des contribuables, pour le 5 août de la même année ; les élus en première instance furent maintenus dans leur charge, avec la seule différence que M. François Gagné devint second marguillier, de troisième qu'il était d'abord.

Noms donnés aux Rangs de la Paroisse

Le canton se colonise rapidement. Des pionniers peuplent le deuxième rang ; d'autres occupent les rangs suivants jusqu'au neuvième. Il est temps de placer ces différentes agglomérations de familles sous la protection d'un Saint Gardien. C'est à cette fin que les paroissiens s'assemblent au presbytère, sous la présidence de leur curé, le 17 avril 1892.

Le rang II, concession des Acadiens, devient le rang Ste-Marie ;

Le rang III, Saint-Thomas, apôtre ;

Le rang IV, Sainte-Anne : les colons de ce rang ont une dévotion particulière à la grande Thaumaturge du Canada ;

Le rang V, Saint-Antoine, en souvenir du Révérend L. A. Martel, ancien curé de Saint-Joseph, qui a donné la terre de la Fabrique et est considéré comme le fondateur de cette paroisse ;

Le rang VI, Saint-François-Xavier, en souvenir du premier défricheur de ce rang, M. François Gagné ;

Le rang VII, Saint-Isidore, en souvenir de la paroisse d'origine de la plupart des habitants de ce rang ;

Le rang VIII, Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur du premier Patron du Canada ;

Le rang IX, Saint-Joseph, en témoignage de la dévotion et de la confiance des habitants envers le Chef de la Sainte-Famille.

Ces deux derniers rangs sont enclavés aujourd'hui dans la mission Sainte-Aurélie.

Bénédiction de la ière pierre de la première Eglise

Les paroissiens de Saint-Zacharie prirent à cœur la recommandation que leur avait faite Son Eminence le Cardinal Taschereau de bâtir une église. Il était réservé " au second curé de

Saint-Zacharie” de réaliser le vœu de l'éminent prélat et celui des colons de Saint-Zacharie. Le 19 juin 1892, eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'église paroissiale, comme l'atteste le procès-verbal ci-dessous :

“ Le 19 juin 1892, Nous soussigné, Archevêque de Cyrène, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, avons béni, avec les solennités prescrites, la première pierre de l'église paroissiale de Saint-Zacharie de Metgermette.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

Signé : L. N., archevêque de Cyrène, coadjuteur, P. Lalande, S. J., S. H. Lessard, ptre, J. Cl. Arsenault, ptre, J. H. Bouffard, ptre, curé.

Au lendemain de cette bénédiction solennelle, Monseigneur le Coadjuteur conféra la Confirmation à un joli nombre d'enfants. Il alloua les comptes de fabrique pour les années 1888-89-90-91 et rédigea, dans le cahier “ ad hoc ” cette déclaration si justement élogieuse pour les paroissiens de Saint-Zacharie : “ Nous n'avons qu'à louer le zèle et la générosité des paroissiens qui se sont cotisés volontairement pour la construction de leur nouvelle église et qui ont transporté gratuitement les matériaux, même de fort loin. Nous les exhortons à conti-

nuer l'exécution de cette belle oeuvre, avec l'entente cordiale et parfaite qui a régné parmi eux, depuis le commencement des travaux."

Bénédictio de l'église

De tels encouragements de l'autorité religieuse étaient bien de nature à stimuler le zèle et l'ardeur des intéressés. Dès le 11 octobre 1892, l'église était terminée, au moins quant à l'extérieur, ainsi qu'une sacristie annexée à l'angle droit avec l'église. On procéda à la bénédiction solennelle de la nouvelle demeure de Dieu avec les hommes, en présence de tout le concours de la population et de nombreuses personnes du voisinage. A l'issue de la cérémonie, on dressa le procès-verbal ci-après :

"Le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, nous soussigné, curé de Saint-Georges-de-Beauce, avons béni, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Cyrène, coadjuteur de Québec, la nouvelle église paroissiale de Saint-Zacharie. La dite église a 104 pieds de longueur, 48 de largeur et 24 de hauteur, dimensions extérieures et au-dessus des lambourdes.

La première messe a été chantée par le Révérend messire Alexandre Lafrance, curé de Saint-Martin ; le sermon, donné par le Révérend messire Joseph Elie dit Breton, curé de Saint-Côme.

Signé : J. H. Bouffard, ptre, curé, L. Ad.

Grenier, ptre, curé de Saint-Prosper, Joseph Elie dit Breton, ptre curé de Saint-Côme, Th. Montminy, ptre, curé de Saint-Georges.”

Les plans de la nouvelle église sont dûs à M. David Ouellet, architecte de Québec. La maçonnerie et la charpenterie sont l'œuvre de M. F.-X. Jobin, entrepreneur, sous le contrôle des syndics : MM. François Gagné, président, Joseph Simon Morin, Isidore Giguère, Jean Guay, Michel Fortier.

Plusieurs années devaient s'écouler avant l'achèvement des travaux intérieurs de l'église et de la sacristie ; néanmoins, tel quel, l'édifice était propre à la célébration de l'office divin.

Par une résolution des marguilliers, approuvée par S. E. le cardinal Taschereau, le deuxième étage du presbytère, jusque-là affecté à l'ancienne chapelle, fut divisé, lambrissé et peinturé à l'intérieur.

Voici donc Saint-Zacharie doté d'une église paroissiale, d'une maison curiale capable de loger le curé résident, ses confrères des alentours et son personnel. Nous sommes déjà loin des débuts si humbles, sur les bords du lac Abénaquis.

“ Chaire historique ”

La nouvelle église restait à meubler. Il fallait tout d'abord une chaire d'où les paroles de vérité et de vie descendent dans les cœurs. Ce fut le

bienfaiteur insigne de Saint-Zacharie, le Rév. L. A. Martel, à cette époque confiné par la maladie à l'Hôpital-Général de Québec, qui procura ce meuble à l'église de Saint-Zacharie. Il obtint, par l'intermédiaire de la Révérende Mère Saint-Joseph, la chaire qui ornait la chapelle de l'Hôpital depuis l'année 1769.

Restait à solder le coût de l'église et de son annexe. Ce fut la tâche de M. l'abbé Bouffard pendant les deux années qu'il passa encore à Saint-Zacharie. Ce digne ecclésiastique, non content de remplir le ministère ordinaire et paroissial, travailla à éteindre la dette publique avec un réel succès. Malgré ses efforts, il n'avait pas atteint le résultat désiré lorsque les Supérieurs ecclésiastiques l'appelèrent à un nouveau poste.

Troisième Curé

Les pasteurs des paroisses, continuateurs de l'œuvre commencée par les Apôtres, se dévouent comme eux à la portion de la vigne du Seigneur que l'obéissance leur confie. Ouvriers dociles du Maître de la moisson, ils n'attendent pas toujours la récolte promise à leurs labeurs, pour porter ailleurs la divine semence.

Le 25 mars 1894, au prône de la messe, M. Bouffard annonçait à ses ouailles son prochain départ et le nom de son successeur, M. l'abbé

L. Rosario Morissette, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière.

Au moment où le troisième curé de Saint-Zacharie vint prendre charge de son premier troupeau d'âmes, il trouva, d'après les renseignements officiels du recensement, cent quarante-quatre familles, comprenant sept cent cinquante-cinq personnes.

En 1881, à l'arrivée du premier missionnaire, on comptait huit familles comprenant quarante-cinq personnes.

Il serait peut-être intéressant, pour les amateurs de calcul, de jeter un coup-d'œil sur les années écoulées depuis la fondation et de comparer le mouvement de ce noyau de population à partir de la première année.

En 1881, de juillet à décembre, deux baptêmes.

	Baptêmes	Mariages	Sépultur.
1882.	7	3	1
1883.	16	3	6
1884.	22	1	5
1885.	32	8	9
1886.	41	5	7
1887.	49	7	20
1888.	67	9	13
1889.	73	6	25
1890.	40	5	10
1891.	38	5	13
1892.	36	6	7

	Baptêmes	Mariages	Sépultur.
1893.	43	2	17
1894.	52	10	27
1895.	52	8	11
1896.	56	6	19
1897.	61	7	26
1898.	64	6	30
1899.	55	8	22
1900.	77	7	16
1901.	57	10	15
1902.	74	8	17
1903.	81	8	29
1904.	75	8	24
1905.	69	8	38
1906.	84	12	34
1907.	51	5	31
1908.	71	5	31
De janvier au 30 octobre 1909. . .	46	20	16

Un examen attentif fera remarquer la notable dépression qui s'est fait sentir dans le chiffre des baptêmes, mariages et sépultures en l'année 1890. Cet état provient d'une cause bien simple. En 1890, le curé de Saint-Zacharie cessa de desservir la mission de Saint-Prosper de Watford, la dite mission ayant reçu son premier curé.

La même diminution, produite par une cause analogue, se fait remarquer en 1907.

Nouveau Cimetière

L'ancien cimetière était devenu insuffisant, tant à cause de son exigüité que de la nature du sol, où le tuf était à peine recouvert d'une mince couche de terre. On avisa donc sans retard à choisir un terrain convenable pour cette pieuse destination, avec des proportions en rapport avec le chiffre toujours croissant de la population.

Par une décision en date du 9 juin 1895, ratifiée le 20 du même mois, par Mgr C. A. Marois, P. A., on arrêta l'emplacement désigné, un lot carré de 150 pieds de long sur 150 pieds de large. Aussitôt, on s'occupa d'améliorer ce lopin de terre, de l'entourer d'une solide palissade, de construire un trottoir qui conduirait du terrain de l'église au champ du repos. Ces travaux préparatoires terminés, le cimetière fut béni avec le cérémonial prescrit.

Construction du Jubé

Le mouvement de la population qui augmente avec une rapidité extraordinaire rend trop étroite l'église bâtie en 1892, encore inachevée quant à l'intérieur. On plaça dans la nef autant de bancs qu'elle en pouvait contenir : ce fut encore insuffisant. On termine alors le jubé et l'on y place des bancs qui trouvèrent aussitôt des acquéreurs.

Cependant le linge d'autel et les divers ornements du culte, reliques vénérables des temps héroïques de la mission, demandent à être remplacés au plus tôt. Du reste, la paroisse est à même de faire face à cette nouvelle dépense. L'abbé Morissette, agissant au nom de la fabrique, fait l'acquisition de beaux ornements d'église. Cette générosité des habitants de Saint-Zacharie provoqua les éloges de Monseigneur, lors de la visite archiépiscopale, en septembre 1900. Sa Grandeur exprima le désir de voir parachever l'intérieur de l'église. Un tel désir était un ordre pour l'excellente population ; aussi, quoique plusieurs eussent préféré attendre quelques années, à cause du chiffre toujours croissant de la population, se mit-on en demeure de remplir le vœu de Monseigneur l'Archevêque.

Parachèvement de l'intérieur de l'église

Le premier décembre 1900 la fabrique agréa les soumissions de M. Joseph Saint-Hilaire, de Saint-Romuald. Ce dernier, moyennant la somme de \$8,400.00 s'engageait à parachever l'intérieur de l'église, à exécuter divers travaux à l'extérieur ainsi qu'au clocher, afin de lui permettre de recevoir ultérieurement un carillon de cloches du poids minimum de 3,000 livres.

Monsieur Saint-Hilaire exécuta ces divers travaux à la plus grande satisfaction des intéressés. Ce bel intérieur, en style corinthien, blanc et or, est d'un très joli effet ; toute cette blancheur répand dans la nef une douce lumière tamisée discrètement par les vitraux dépolis.

Un amateur, qui en a vu d'autres, disait, en parlant de notre église : " Elle me fait l'effet d'une jeune fiancée dans sa blanche parure nuptiale." Il est sûr, qu'avec un décor naturel très simple, mais très harmonieux, l'église de Saint-Zacharie est loin d'être banale. La chaire, le chœur ainsi que les statues sont d'un égal bon goût. Une mention spéciale pour celle de Saint-Antoine de Padoue, qui est magnifique d'expression. Elle sort des ateliers Carli, de Montréal. Cette statue a été récemment placée dans notre église par le Rév. Monsieur Dulac, quatrième curé de Saint-Zacharie.

Mais n'anticipons pas sur les événements. A peine l'église complètement terminée, on la dote d'une fournaise à eau chaude, d'un bel harmonium. Décidément une mine d'or a été découverte sous les tufs de Metgermette ! Les alentours de l'église sont nivelés et descendent en pente douce jusqu'à la principale rue du village " Royale ", puisqu'il faut l'appeler par son nom.

En même temps, par mesure de prudence, la fabrique conclut un contrat avec l'" Assurance mutuelle des fabriques."

Bénédition des cloches

Malgré l'élégance de leur blanche église, les paroissiens de Saint-Zacharie ne sont pas satisfaits. Et il y a de quoi : Elle est vraiment trop grêle, la voix d'airain qui appelle les fidèles au Lieu saint : telle église, telles cloches pour bien faire ! Tous le comprirent si bien, qu'au premier appel du digne curé, une première souscription donna \$1,180.00. Lors de la bénédiction de la nouvelle sonnerie, on recueillit une collecte de \$152.00. Le coût était de \$1,825.00.

Les trois cloches de Saint-Zacharie de Metgermette sortent des ateliers Paccard, d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie). Leur timbre grave, sonore, harmonieux ne dément pas la réputation mondiale de la célèbre maison française. Voix de la prière, voix de l'allégresse, voix de la douleur, elles sont tout cela pour l'âme religieuse de cette population croyante. Elles sont encore les " Voix de la Patrie " pour ceux qui gardent au fond du cœur les vibrations inoubliées de la terre natale. . .

La bénédiction solennelle des nouvelles cloches eut lieu le 14 septembre 1904, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, par M. l'Aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur, dûment autorisé par Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec. La première, pesant deux mille quatre-vingt-treize livres, présentée par M. Adrien Lébreaux et son épouse damè Joséphine Couture,

reçut le nom de Joseph ; la seconde, du poids de mille quatre cent quatre-vingt-huit livres, présentée par M. David Allen et son épouse dame Anysie Groleau, a reçu le nom de Louis ; la troisième, du poids de mille deux cents livres, présentée par sieur Edouard Champagne et son épouse dame Marie Parent, reçut le nom d'Antoine.

Saint-Zacharie devenait une paroisse florissante ; les rangs se peuplaient rapidement, de nouveaux colons arrivaient chaque année, attirés par l'espoir, jamais déçu, de se tailler une belle terre dans la forêt. Celle-ci reculait pas à pas devant la pioche et la cognée des envahisseurs, cédant la place à d'ondoyantes moissons et à de grasses prairies.

Les rangs VIII, IX et X situés à une grande distance, comptent à présent bon nombre de familles, auxquelles leur éloignement du village rend fort difficile l'accomplissement des devoirs religieux. L'autorité ecclésiastique s'émeut de cet état de choses et, en 1906, établit un nouveau centre de mission, sur les bords du lac Abénaquis, sur le site même de l'ancien établissement "Franco-Canadien." C'est la Mission Sainte-Aurélie, qui comprit à l'origine une cinquantaine de familles, comptant près de trois cents personnes.

C'est ce qui explique la dépression constatée dans le mouvement de la population en 1907.

Monsieur l'abbé Joseph Turgeon, vicaire à Saint-Georges, et précédemment professeur au collège de Lévis, fut nommé curé de la nouvelle mission.

Après ce démembrement, la paroisse de Saint-Zacharie comprenait encore au-delà de 1,150 âmes réparties entre cent quatre-vingt-cinq familles. Son église est trop étroite pour une population qui progresse aussi rapidement ; il faudra bientôt songer à une combinaison qui permettra aux paroissiens d'assister aux divins offices, malgré l'exiguïté relative de la maison de Dieu.

Quatrième Curé

A la fin de l'été 1907, les paroissiens de Saint-Zacharie voyaient partir avec regret le zélé pasteur qui, depuis près de quinze ans, s'était dépensé sans compter pour ses ouailles. Le Révd. M. L. R. Morissette, continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, avait, en effet, établi un nouveau cimetière, achevé l'intérieur de l'église et de la sacristie, installé des fournaises dans l'église et au presbytère, pourvu la fabrique de bancs et beaux ornements pour le culte, embelli les alentours des bâtisses de la fabrique. Sa voix autorisée était écoutée comme celle d'un père ; chacun de ses paroissiens en avait reçu lumière dans ses doutes, consolation dans ses

peines, toujours l'accueil le plus paternel. Le bon curé annonça donc à ses paroissiens dans les derniers jours d'août 1907, son départ pour la cure de Saint-Frédéric, dans le comté de Beauce.

Quelques jours plus tard, on apprit le nom de son successeur, le Révd. F. X. A. Dulac, curé de Saint-Marcel dans le comté de l'Islet. Le nouveau curé de Saint-Zacharie rejoignit son poste le 10 septembre 1907.

Au moment de l'arrivée de M. l'abbé Dulac, une question était pendante. Il s'agissait d'assurer la construction d'une maison d'école modèle, dans la localité, à proximité de l'église. Après maints pourparlers, maintes démarches auprès des personnalités influentes, on trouva enfin une solution pratique. Les contribuables de l'arrondissement numéro un acceptent d'emblée de se cotiser jusqu'à concurrence de \$2,000.00 à \$2,500.00 pour le coût de cet édifice appelé à rendre de si grands services.

Les commissaires d'école de Saint-Zacharie ne se montrent pas parcimonieux lorsqu'il s'agit de l'instruction de la jeunesse ; il est très naturel qu'ils désirent faire bénéficier de cette libéralité des institutrices natives de la paroisse, ce qui leur sera facile dès que fonctionnera l'Ecole modèle.

En mars 1908, le contrat pour la construction du couvent est donné à M. Donat Voyer, entrepreneur menuisier de Sainte-Marie, Beauce. M. Voyer s'engage à terminer ses travaux pour le

1er novembre 1908. La maison d'école actuelle sera déplacée et utilisée comme logis des institutrices religieuses ou laïques."

D'après cette note parue dans l'"Action Sociale" à la date du 18 mars 1908, on voit qu'il n'est plus simplement question d'une école-modèle, mais d'un couvent. En effet, bon nombre de familles désiraient depuis longtemps posséder une école tenue par des Religieuses. On n'osait espérer établir un pensionnat. Celui qui a promis le succès aux hommes de bonne volonté bénit la généreuse initiative de la population de Saint-Zacharie. Aujourd'hui, l'aile droite du couvent est bâtie, l'école-modèle fonctionne, le pensionnat a reçu ses premières élèves. Encore quelques années, et le couvent de Saint-Zacharie, entièrement achevé, rivalisera avec les meilleurs établissements de ce genre que possède le Comté.

Y a-t-il beaucoup de paroisses qui, dans un quart de siècle, puissent se vanter d'avoir atteint un semblable résultat ? C'est que la paroisse de Saint-Zacharie, depuis son origine, a eu le rare bonheur d'être gouvernée par des hommes d'un courage à toute épreuve. Les curés qui s'y sont succédé y ont déployé, en même temps que le zèle sacerdotal le plus éclairé, un rare talent d'organisation. Pour ne parler que du premier curé de Saint-Zacharie, avec quelle enthousiaste vénération les anciens colons racon-

tent-ils les courses apostoliques de l'abbé Meunier dans la forêt ! Quelque rigoureuse que fût la saison, par des chemins impraticables : (que dis-je ? Il n'y avait ni chemins ni sentiers) cet intrépide missionnaire accourait apporter à chacun de ses enfants des paroles de consolation et d'espérance. Combien de colons, découragés par les difficultés inséparables de tout début, ont dû leur persévérance et leurs succès à ce cœur tendre et fort ! De tels hommes enfantent des merveilles.

Quand il fut question d'appeler des Religieuses à Saint-Zacharie, son troisième successeur fit preuve d'un égal esprit d'abnégation et de générosité. Aux exilées que la franc-maçonnerie avait chassées de leur Patrie et dépouillées de leurs biens, sa charité sacerdotale ne lui permit pas d'offrir une maison vide, des cellules dépouillées. Il paya de sa personne avec une générosité qui n'eut d'égale que son exquise délicatesse. Dieu nous garde d'offenser sa modestie en relatant ici toutes les industries de son inépuisable charité ; mais si nous nous taisons, "les pierres parleront elles-mêmes."

Avec de tels guides, une paroisse grandit vite, les œuvres fleurissent sous leurs pas. Tenant dans leurs mains les cœurs de leurs ouailles, ils ont pour eux les forces du présent et les promesses de l'avenir.

Arrivée d'un Vicaire

Dans les premiers jours de juillet 1909, à la demande du Révd. F. X. A. Dulac, curé, l'autorité diocésaine envoyait M. l'abbé A. Albert Roberge à Saint-Zacharie pour remplir les fonctions de vicaire. Cette nomination a été nécessitée par le rapide développement de la population et l'exiguité de l'église qui pourtant ne date que de 1892.

Depuis l'arrivée de M. l'abbé Roberge, nous avons l'avantage d'avoir deux messes chantées, avec prône, évangile, annonces et sermon à chaque messe, tous les dimanches et fêtes de l'année. L'affluence des assistants à chacune de ces messes démontre la nécessité de l'initiative prise par Monsieur le curé.

Pour avoir une idée du mouvement de la population, qu'on nous permette de citer deux chiffres : en septembre 1907, la paroisse comprenait cent quatre-vingt-trois familles ; en octobre 1909, elle en compte deux cent soixante-dix.

Conclusion

Le mouvement commencé en 1881 sur les bords du lac Abénakis s'accroît de jour en jour ; le chiffre de la population grandit rapidement. Le principal ennui, c'est la difficulté

qu'éprouvent les chefs de famille d'agrandir leurs propriétés, et de donner à chacun de leurs fils—et ils sont nombreux !—un lot tant soit peu défriché.

Nous sera-t-il permis d'espérer que les instances faites auprès de l'honorable conseil de nos ministres provinciaux obtiendront le retrait de la réserve forestière des cent vingt-cinq lots compris dans le canton de Metgermette ?

Ces lots ont déjà été exploités par différentes compagnies qui sont détentrices des limites de bois dans Metgermette-Nord. Ce n'est donc point l'appât d'un gain procuré par la coupe des bois qu'ambitionnent nos futurs colons : c'est le désir très noble, très légitime de devenir propriétaires d'un coin de la terre natale, au lieu de mener la pénible existence du journalier à la merci d'un contre-maître qui ignore notre religion, notre langue, nos gloires, nos noms ; c'est l'ambition de faire de leurs fils autant de colons, de cultivateurs utiles à leur pays, fidèles à la foi des ancêtres ; c'est l'espoir de conserver à la patrie sa meilleure richesse, en éloignant de la jeunesse toute idée d'expatriation.

Quelles raisons pourraient donc alléguer pour motiver un refus, ceux qui détiennent une superficie de un mille de profondeur sur cinq cents acres de largeur, au bas mot, dans les six rangs qui composent Saint-Zacharie, à cette date ? Que n'avons-nous le concours de "l'apôtre

de la colonisation" ? Que n'avons-nous la puissance d'un Labelle, cet apôtre du nord de Montréal ? Ils nourrissaient, ces géants, l'amour de leur pays, et savaient inspirer cet amour à leur entourage. Ils voyaient la forêt s'enfuir à leur approche ; ils semaient des paroisses, ils peuplaient ces vastes étendues de bonnes voies de communication, des lignes ferrées qui déversent sur les marchés des villes les richesses agricoles de nos cantons, et apportent au pionnier les machines et les produits manufacturés.

Ces vrais amis du peuple partageaient avec leurs protégés les épreuves, les ennuis, les tracasseries du début. Ils reposaient sur la couche du bûcheron, ils mangeaient le pain trempé de ses nobles sueurs, ils se faisaient pauvres avec le pauvre, et pleuraient sur la tombe des chers disparus ; ils versaient l'espérance avec la prière sur la dépouille mortelle des héros ignorés tombés dans la grande lutte.

Grâce au " Québec Central ", quelques heures nous séparent de la vieille capitale, depuis que cette ligne opère jusqu'à Saint-Prospère de Dorchester. D'autre part, nous sommes situés à la limite sud-est de la Beauce, à quelque cinq ou six milles de la frontière des Etats-Unis. Or, une ligne américaine, le " Somerset et Maine ", se dirige vers nous, pour se continuer jusqu'au pont de Québec, en circulant soit sur le " Québec Central ", soit sur une ligne qu'elle construira

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE

elle-même. Ses travaux sont poussés à quarante milles seulement de notre frontière. Nous sommes donc à la veille d'avoir les chars à moins d'un demi-mille de notre village.

Combien de fois n'a-t-on pas dit : "Le Canada aux Canadiens" ? Nous avons nos grands bois, nous avons nos moissons de tous genres. Vers quel centre se dirigeront ces produits très prochainement ? Nous sommes à la veille de voir résoudre ce problème. En attendant, lorsque nous voyons les grandes quantités de bois marchand, bois mou, bois dur ; lorsque nous voyons nos cours d'eau, nos lacs, dans les cantons de "Metgermette-Nord", nous osons émettre l'idée que des capitalistes viendront établir des usines, des moulins de tous genres qui convertiront nos bois en meubles, en pâte à papier, dès que le "Somerset et Maine" aura franchi la frontière. Québec, Halifax ou Saint-Jean, Portland ou Boston ou New-York recevront nos produits. Alors, le rêve d'une petite ville bien française, dans ce qu'on appelait autrefois la "Nouvelle Beauce", prendra corps, parce que les Canadiens, ces fiers descendants des Bretons, des Normands, prêteront le concours de leurs bras, de leur énergie pour la réussite de cette entreprise nationale et patriotique.

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM - 1882